



Ecole de préparation au Diplôme Fédéral
« Naturopathe en médecine naturelle traditionnelle européenne »

ECOLE TERRA STELLA NATURA

« TRONC COMMUN »

LA MÉDECINE ACADÉMIQUE EST POUR TOUT THÉRAPEUTE UNE RESSOURCE INDISPENSABLE À SA FORMATION, ET EST EXIGÉE COMME BASE DE FORMATION À LA PLUPART DES DISCIPLINES THÉRAPEUTIQUES REMBOURSÉES PAR LES ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES.

AU-DELÀ D'UNE SIMPLE FORMALITÉ D'ADMINISTRATION, IL EST CLAIR QU'IL S'AGIT D'UNE PLUS-VALUE À TOUTE PRATIQUE THÉRAPEUTIQUE. EN L'OCCURRENCE, MÊME POUR DES DISCIPLINES SIMPLES COMME LE MESSAGE, LA PRESCRIPTION DE FLEUR DE BACH, LA RÉFLEXOTHÉRAPIE PLANTAIRE, DES CONTRE-INDICATIONS MÉDICALES ET DES NÉCESSITÉ DE RÉ-ADRESSAGE DU PATIENT VERS LE MÉDECIN EXISTENT.

IL EST DONC LOGIQUE DE PRODUIRE POUR TOUTE ACTIVITÉ DE MÉDECINE NATURELLE UNE BASE SOLIDE DE CONNAISSANCES MÉDICALES ET DE LA PHYSIOLOGIES HUMAINES, AU-DELÀ DE SON CARACTÈRE OBLIGATOIRE.

ATOUTS DE NOTRE ÉCOLE ET QUALITÉ DE NOTRE ENSEIGNEMENT

- NOUS AVONS CONSTRUIT UN MODÈLE DE FORMATION QUI INTÈGRE DES RÉVISIONS DE LA MATIÈRE, AINSI QUE DES COURS D'INTÉGRATION GLOBALE DES CONNAISSANCES. C'EST UNE ATOUT TANT POUR LA RÉUSSITE DE L'EXAMEN, QUE POUR RETENIR LES INFORMATIONS UTILES À LA PRATIQUE SÉCURITAIRE
- NOS FORMATEURS SONT DES PRATICIENS DE TERRAIN, ET SONT DONC CONFRONTÉS RÉGULIÈREMENT À LA MATIÈRE QU'ILS ENSEIGNENT ; NOUS NE TRAVAILLONS PAS AVEC DES ÉTUDIANTS OU DES PERSONNES SANS EXPÉRIENCE DE TERRAIN.
- LES COURS SONT ASSURÉS PAR DES PERSONNES DIPLÔMÉES, EN NATUROPATHIE EN L'OCCURRENCE. LA MATIÈRE PEUT DONC ÊTRE ENSEIGNÉE AVEC LE REGARD ADAPTÉ QUE L'ON PEUT PORTER EN MÉDECINE EMPIRIQUE, POUR ADAPTER LE DISCOURS AVEC SOUPLESSE ET LÉGITIMITÉ.
- NOS FORMATEURS ONT TOUS L'EXPÉRIENCE DE LA FORMATION D'ADULTES ET SONT HABITUÉS À L'ANIMATION DE COURS.

COUTS DE FORMATION

CHF 11685. -- COUT DE LA FORMATION COMPLÈTE THÉORIQUE COMPLÈTE (EXAMENS ET DIPLÔMES INCLUS)

FRAIS D'INSCRIPTION : 250 CHF

TOTAL : 11935 CHF POUR 83 JOURS DE COURS ORGANISÉS EN 3 ANS



Ecole de préparation au Diplôme Fédéral
« Naturopathe en médecine naturelle traditionnelle européenne »

INFORMATIONS PRATIQUES

TOUTES LES HEURES DE COURS INDIQUÉES SONT DES HEURES EN PRÉSENTIEL.

1 JOURNÉE DE FORMATION = 8 PÉRIODES DE 50 MINUTES DE COURS EN PRÉSENTIEL

UN WEEK-END DE COURS EN MOYENNE PAR MOIS

664 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE EN PRÉSENTIEL, SOIT 83 JOURS EN TOUT ; 4H DE FORMATION EXTERNE (BLS-AED) EST REQUISE ÉGALEMENT (83.5 JOURS DE FORMATION TOTALE)

VALIDATION DU CURSUS AU SEIN DE L'ÉCOLE

RÉUSSITE À L'EXAMEN FINAL ORGANISÉ AU SEIN DE L'ÉCOLE.

PRÉSENCE AU COURS À MINIMUM 80% EN PRÉSENTIEL.

PAIEMENT À JOUR.

CERTIFICAT BLS-AED ACCEPTÉ EN VALIDATION D'ACQUIS

PRÉREQUIS

SANS ÊTRE UNE OBLIGATION, ÊTRE EN POSSESSION D'UN(E) CFC, MATURITÉ GYMNASIALE, MATURITÉ PROFESSIONNELLE, DIPLÔME DE COMMERCE OU DE CULTURE GÉNÉRALE, BACCALURÉAT OU TITRE DE SECONDAIRE 2 JUGÉ ÉQUIVALENT, EST UNE RÉELLE PLUS-VALUE POUR APPRENDRE.

ABSENCE DE PROCÉDURE JUDICIAIRE ET /OU DE CONDAMNATION POUR DES FAITS INCOMPATIBLES AVEC L'EXERCICE DE LA PROFESSION.

TOUTES LES CANDIDATURES FONT L'OBJET D'UNE ÉTUDE, ET POURRONT FAIRE L'OBJET D'UN ENTRETIEN AVEC LA DIRECTION.

CONDITIONS SPÉCIALES ET CONTRAT DE PAIEMENT

UNE FORMATION AU PREMIER SECOURS (BLS-AED) EST EXIGÉE POUR LA CERTIFICATION ET LA REMISE DU DIPLÔME DE CETTE FORMATION, ET EST À SUIVRE AUPRÈS D'UN ORGANISME DÉDIÉ (CROIX ROUGE SUISSE / SAMARITAINS). IL EST POSSIBLE DE FAIRE VALOIR UNE VALIDATION D'ACQUIS POUR UNE FORMATION DE 4H EN BLS-AED ET PREMIERS SECOURS DATANT DE MOINS DE 2 ANS ; LA DATE PRISE EN COMPTE POUR LE CALCUL DES 2 ANS EST CELLE DE LA DATE DE L'EXAMEN FINAL.

LES COURS SONT DISPENSÉS ÉGALEMENT PAR VISIOCONFÉRENCE. EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ POUR UN APPRENANT À ASSISTER SUR PLACE À LA FORMATION, UN SUIVI À DISTANCE EST POSSIBLE. CAMÉRA ALLUMÉE, L'ÉCOLE POURRA COMPTER CE JOUR COMME SUIVI EN PRÉSENTIEL.

LES COURS SONT ENREGISTRÉS, ET PEUVENT ÊTRE MIS À DISPOSITION POUR LES APPRENANTS POUR RÉPÉTITION ET APPROFONDISSEMENT.

! AUCUNE REPRODUCTION OU DIFFUSION N'EST AUTORISÉE, LES COURS ÉTANT SOUMIS À LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE L'ANIMATEUR DE COURS !



Ecole de préparation au Diplôme Fédéral
« Naturopathe en médecine naturelle traditionnelle européenne »

RESPONSABLES DE FORMATION

ERIC FORESTIER, DIRECTION PÉDAGOGIQUE, NATUROPATHE AVEC DIPLÔME FÉDÉRAL EN MTE, MENTOR CERTIFIÉ POUR LA CONDUITE DU MODULE M7, POSSÈDE UN BREVET FÉDÉRAL DE FORMATEUR D'ADULTES ; IL TRANSMET LE SAVOIR ACCUMULÉ DEPUIS SES 12 ANNÉES DE CONDUITE DE FORMATION AU SEIN DE SON ÉCOLE « LE DEUXIÈME CERVEAU », QU'IL TRANSFÈRE À L'ÉCOLE TERRA STELLA NATURA.

ANTHONY VAN ROSSEM, DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CONCEPTUEL, NATUROPATHE AVEC DIPLÔME FÉDÉRAL EN MTE ET INFIRMIER SPÉCIALISÉ EN RÉANIMATION ET SOINS INTENSIFS, A LE RÔLE DE TRANSMISSION DE SAVOIR EN TANT QU'HÉRITIER DE L'ENSEIGNEMENT DE PIERRE-ALAIN VERNET, NATUROPATHE ET FORMATEUR TRÈS CONNU EN SON TEMPS. IL FORME EN NATUROPATHIE DEPUIS 2018 ET EXERCE EN CABINET DEPUIS 2013. SES AXES DES SPÉCIALISATIONS SONT LA LECTURE DU SANG VIVANT AU FOND NOIR, LA NUTRITHÉRAPIE APPUYÉE SUR LA PERCEPTION DES TERRAINS NUTRITIONNELS ET DES TERRAINS HIPPOCRATIQUES.

CHARGÉS DE COURS

ERIC FORESTIER ET ANTHONY VAN ROSSEM

RIDET JEAN-LUC (NEUROBIOLOGISTE)

TUBEROSO MARCO (PSYCHOLOGUE)

JEANNERET EDWIGE (PHARMACIENNE PHYTOTHÉRAPEUTE)

DATES DE FORMATION 2025 :

1) FORMATION EN ANATOMIE ET PHYSIOLOGIES HUMAINES (CYCLE 1 ASCA+BM3)

23-24 AOÛT, 27-28 SEPTEMBRE, 25-26 OCTOBRE, 22-23 NOVEMBRE, 10-11 JANVIER, 31 JANVIER-1 FÉVRIER 2026, 21-22 FÉVRIER, 28-29 MARS, 18-19 AVRIL, 9-10 MAI, 30 MAI

21 JUIN – EXAMEN

2) DÉBUT DE LA FORMATION EN PATHOLOGIES HUMAINES (CYCLE 3 ASCA)

DÉFINIES SUR LE SITE WWW.TELLANAT.CH

3) MODULES DE GESTION DE CABINET :

SANTÉ ET ÉTHIQUE : DÉFINIES SUR LE SITE WWW.TELLANAT.CH

TRAVAIL DU THÉRAPEUTE : DÉFINIES SUR LE SITE WWW.TELLANAT.CH

GESTION DE CABINET : DÉFINIES SUR LE SITE WWW.TELLANAT.CH



Ecole de préparation au Diplôme Fédéral
« Naturopathe en médecine naturelle traditionnelle européenne »

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :

@ : INFO@TELLANAT.CH

WEB : WWW.TELLANAT.CH

TEL : 078 300 65 63

ORGANISATION DE LA FORMATION

| MÉDECINE ACADÉMIQUE : ANATOMIES ET PHYSIOLOGIES HUMAINES | 23J | 184H |
|---|------|------------|
| CONNAISSANCES DE BASE EN BIOLOGIE ET CYTOLOGIE | 1J | 8 H |
| ANATOMIE ET PHYSIOLOGIES DU SYSTÈME LOCOMOTEUR | 2J | 16H |
| ANATOMIE ET PHYSIOLOGIES DU SYSTÈME GASTROINTESTINAL | 1J | 8H |
| ANATOMIE ET PHYSIOLOGIES DU SYSTÈME ENDOCRINIEN | 1J | 8H |
| ANATOMIE ET PHYSIOLOGIES DU SYSTÈME NEUROSENSORIEL | 2J | 16H |
| ANATOMIE ET PHYSIOLOGIES DU SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE | 1J | 8H |
| ANATOMIE ET PHYSIOLOGIES DU SYSTÈME RESPIRATOIRE | 1J | 8H |
| ANATOMIE ET PHYSIOLOGIES DU SANG ET DU SYSTÈME LYMPHATIQUE | 1J | 8H |
| ANATOMIE ET PHYSIOLOGIES DU SYSTÈME NÉPHRO-URO-GÉNITAL | 2J | 16H |
| ANATOMIE ET PHYSIOLOGIES DU SYSTÈME TÉGUMENTAIRE, HISTOLOGIE | 0.5J | 4H |
| | | |
| PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET SYSTÈME IMMUNITAIRE | 1J | 8H |
| CONNAISSANCE DE BASE EN PHARMACOLOGIE | 1J | 8H |
| INFECTIONS ET ÉPIDÉMIOLOGIE | 1J | 9H |
| CONNAISSANCE DE BASE EN PSYCHOLOGIE, PSYCHOTHÉRAPIE, ET RELATION D'AIDE | 2J | 16H |
| ANAMNÈSE ET HYGIÈNE AU CABINET | 1J | 8H |
| RÉVISIONS GÉNÉRALES ET TERMINOLOGIES MÉDICALES | 1J | 8H |
| INTERPRÉTATIONS D'EXAMENS MÉDICAUX ET SÉMIOLOGIE MÉDICALE | 1J | 9H |
| SÉCURITÉ DU PATIENT ET DU THÉRAPEUTE | 1J | 8H |
| MESURES D'URGENCE ET EXAMEN FINAL | 1J | 6H |
| | | |
| <u>TOTAL</u> | | 22.5J-180H |
| +BLD AED | | 23J-184H |

➔ À ACQUÉRIR EN SUS : BLS-AED AUPRÈS D'UN ORGANISME CERTIFIÉ (4H DE FORMATION), PORTANT EN VALIDATION D'ACQUIS LE TOTAL D'HEURES À 184H.



| MÉDECINE ACADÉMIQUE : PATHOLOGIES HUMAINES | 39.5J | 316H |
|--|--------------|-------------|
| PATHOLOGIES DU SYSTÈME NERVEUX ET DU SYSTÈME LOCOMOTEUR | 3J | 24H |
| PATHOLOGIES DU SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE, RESPIRATOIRE ET URO-GÉNITAL | 3J | 24H |
| PATHOLOGIES DU SYSTÈME RESPIRATOIRE | 1J | 8H |
| PATHOLOGIES DU SYSTÈME DIGESTIF | 1J | 8H |
| PATHOLOGIES DU SYSTÈME LYMPHATIQUE | 1J | 8H |
| PATHOLOGIES DU SYSTÈME ENDOCRINIEN ET MÉTABOLISMES NUTRITIONNELS | 2J | 16H |
| PATHOLOGIES DU SYSTÈMES TÉGUMENTAIRES ET CONJONCTIF | 1J | 8H |
| | | |
| PATHOLOGIES GÉNÉTIQUES | 1J | 8H |
| TOXICOLOGIE | 1J | 8H |
| PATHOLOGIES INFECTIEUSES | 2J | 16H |
| PATHOLOGIES PÉDIATRIQUES | 2J | 16H |
| PATHOLOGIES DÉGÉNÉRATIVES | 2J | 16H |
| MICROBIOLOGIE ET PATHOLOGIES DÉGÉNÉRATIVES | 1J | 8H |
| PATHOLOGIES GÉRIATRIQUES | 2J | 16H |
| PATHOLOGIES EN ONCOLOGIE | 2J | 16H |
| PSYCHIATRIE ET TROUBLES PSYCHOPATHOLOGIQUES | 2J | 16H |
| PATHOLOGIES ALLERGIQUES ET INTOLÉRANCES | 2J | 16H |
| PATHOLOGIES AUTO-IMMUNES | 2J | 16H |
| SÉMIOLOGIE CLINIQUE ET SYMPTOMATOLOGIE | 4J | 32H |
| PHARMACOLOGIE | 3.5J | 28H |
| SOINS PALLIATIFS | 0.5J | 4H |
| | | |
| EXAMEN FINAL | 0.5J | 4H |
| | | |
| <u>TOTAL</u> | 38.5J | 308H |

| SANTÉ ET ÉTHIQUE | 4J | 32H |
|-------------------------|-----------|------------|
|-------------------------|-----------|------------|

MODULE ABORDANT L'ÉTHIQUE DE LA SANTÉ, PERMETTANT DE RÉFLÉCHIR AU STATUT DU NATUROPATE COMME ACTEUR RÉEL DE LA SANTÉ EN TANT QUE PROFESSIONNEL OFFICIEL. IL ABORDE TANT LA SÉCURITÉ DU PATIENT, QUE LA SÉCURITÉ DU THÉRAPEUTE, QUE LES CONCEPTS DE SANTÉ PUBLIQUE OÙ SON PROFIL PROFESSIONNEL LUI CONFÈRE UN DEVOIR D'ENGAGEMENT, À BUT DE PROMOTION DE LA SANTÉ. NOUS TROUVONS UN SENS PROFOND À NOTRE TITRE D'ÉDUCATEUR DE SANTÉ APPORTÉ PAR L'HYGIÉNISME.

| TRAVAIL DU THÉRAPEUTE | 13J | 104H |
|------------------------------|------------|-------------|
|------------------------------|------------|-------------|

MODULE DÉDIÉ AU TRAVAIL DU THÉRAPEUTE, IL ABORDE LE MÉTIER DANS SA DIMENSION SOCIALE, TANT AVEC LES AUTRES PROFESSIONNELS (COLLABORATION AVEC LES AUTRES ACTEURS DE LA SANTÉ) QU'AVEC LES PATIENTS, VISANT À L'APPRENTISSAGE DE L'ORGANISATION ET LA TENUE D'UNE CONSULTATION À VISÉE THÉRAPEUTIQUE. IL APPORTE DONC DES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE COMMUNICATION, D'ÉCOUTE, DE VERBALISATION, PERMETTANT L'ENTRÉE EN RELATION THÉRAPEUTIQUE JUSTE ET ADAPTÉE.



GESTION DE CABINET

4J 32H

MODULE DE GESTION DU CABINET, IL ABORDE LES CONCEPTS ADMINISTRATIFS DE LA TENUE D'UN ESPACE THÉRAPEUTIQUE (BUDGET, COMPTABILITÉ, FISCALITÉ) ET LES ASPECTS JURIDIQUES (DROITS DU PATIENT, DROIT DU THÉRAPEUTE, DROITS CANTONAUX DE LA SANTÉ), PERMETTANT À L'APPRENANT DE SE POSITIONNER TANT SUR LE PLAN ADMINISTRATIF INDIVIDUEL, MAIS AUSSI PAR RAPPORT AU SYSTÈME DE SANTÉ SUISSE ET DE SON ABORD À LA COLLECTIVITÉ.

ACCRÉDITATIONS :

CYCLE 1 DE L'ASCA ET DU BM3, SOIT 22.5 JOURS DE COURS (180H). CE MODULE NÉCESSITE POUR L'APPRENANT **L'ACQUISITION DU CERTIFICAT DU BLS-AED** (MESURES DE RÉANIMATION AVEC DÉFIBRILLATEUR) AUPRÈS D'UN ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ DE SON LIBRE CHOIX (184H)

CYCLE 3 DE L'ASCA ET DU BM3, SOIT 38.5 JOURS DE COURS (308H)

CE COTAS D'HEURES EST VALORISABLE COMME REPRÉSENTANT UNE PARTIE DE LA FORMATION DU MODULE M1 CERTIFIÉ PAR L'ODA-AM.

CERTIFICATS DES MODULES M3, M4 ET M5 DE L'ODA-AM

DISPENSES :

- PAR VALIDATION D'ACQUIS, POUR DES PERSONNES AYANT DÉJÀ SUIVI LE COURS (EXAMEN FINAL À PRESTER)
- PAR PROFESSION.

LA DIRECTION ADMINISTRATIVE DE L'ÉCOLE S'ASSURE DES CONDITIONS DE DISPENSES AVANT TOUTE CONCLUSION DE CONTRAT